

Belgium-Brussels: Software package and information systems

OJ S 50/2022 11/03/2022

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ecole Régionale et Intercommunale de Police

National registration number: 0252.113.985_607014

Postal address: Rue du Planeur 10 1130 Haren

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1130

Country: Belgium

Contact person: Natacha Simonetti

E-mail: Natacha.simonetti@brusafe.brussels**Internet address(es):**Main address: <http://www.brusafe.brussels>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=439456>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=439456>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=ERIP-MP22-004-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

Education

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Acquisition de tests psycho-techniques informatisés.

Reference number: ERIP-MP22-004-F02_0

II.1.2. Main CPV code

48000000 Software package and information systems

II.1.3.

Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Brusafe est l'école régionale des métiers de la sécurité, de la prévention et du secours. Elle se compose de 4 écoles (ERIP, CFPB, IFAMU, ERAP) qui dispensent les formations de base et continuées aux acteurs de la chaîne SPS, Polices, Pompiers, Ambulancier-secouristes, Agents de la prévention urbaine.

Au sein de l'école, un Centre d'Orientation au Recrutement (le COR) est au service de toute personne qui souhaite intégrer ses métiers et qui désire un accompagnement pour la préparation des épreuves de sélection.

Ces accompagnements peuvent aller de la préformation (quelques mois de remise à niveau) à un accompagnement individuel ciblé sur les besoins de la personne.

Pour aider ces futurs candidats aux métiers du SPS à évaluer leurs besoins en préformation ou en accompagnement, le COR souhaite disposer de tests informatisés disponibles en ligne. Ces tests, qui nous serviront de « Diagnostic », doivent évaluer les compétences cognitives et générales des candidats qui souhaitent postuler à la Police intégrée ou en tant que Sapeur-pompier au sein du SIAMU.

L'enjeu est celui de réduire le taux d'échec aux épreuves de sélection en offrant l'opportunité aux candidats de s'y préparer par le développement des compétences nécessaires aux métiers et par la compréhension des enjeux de la fonction.

L'accès aux épreuves de sélection pour la fonction d'agent de police n'est pas conditionné par des exigences en matière de diplôme, tout comme pour le poste de sapeur-pompier.

Cependant, le niveau des épreuves correspond à un niveau scolaire de 6^e secondaire de l'enseignement technique.

L'accès aux épreuves de sélection pour la fonction d'inspecteur de police exige, quant à lui un certificat d'études secondaires supérieures (CESS).

Notons que les épreuves soumises aux candidats agents et aux inspecteurs de police sont identiques en termes de contenu. Cependant, les critères d'évaluation et les attentes sont revus à la hausse dans le deuxième cas de figure.

Les épreuves de sélection police comportent entre autres :

- Epreuve d'aptitudes cognitives (Raisonnement numérique, abstrait et traitement de l'information)
- Epreuve de personnalité

Les épreuves du CAF sapeur-pompier comportent entre autres :

- Epreuve de Langue (compréhension à la lecture - rapidité nécessaire)
- Epreuve de Mathématique (problèmes logiques)
- Epreuve de Sciences (dimension, géométrie, électricité, physique)
ex. Exercices de conversion (nb de litres en m³)
- Epreuve de Logique (ex : Selor, suites logiques à compléter)
- Epreuve de Visualisation spatiale

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

II.2.4. Description of the procurement

Tests d'aptitudes cognitives informatisés

Une batterie de tests informatisés pour la mesure de la potentialité des candidats souhaitant passer les épreuves de sélection pour les postes d'agent de police, inspecteur de police et sapeur-pompier.

Trois types de tests sont attendus :

- Test d'aptitudes cognitive (La capacité de raisonner de manière abstraite, La capacité de manier des informations ; La capacité de raisonner avec des chiffres)
- Test de langue maternelle (Français/Néerlandais)
- Test de connaissance d'un niveau de la sixième année de l'enseignement secondaire professionnel/technique belge (Principes de base de la physique, de la mécanique et de la chimie notions élémentaires construction, en électricité, ...)

Généralités

Les spécifications techniques demandées sont décrites dans différents points.

Régimes linguistiques

Le test doit impérativement être disponible en français, néerlandais. Lors de la remise d'offre, le test proposé doit répondre à cette condition.

Valeur scientifique et normalisation

Le test doit avoir prouvé sa valeur scientifique notamment sur le plan de la fidélité, de la validité de construction et de la validité de contenu. Une preuve de cette valeur scientifique doit être apportée.

Afin de réussir le test, le candidat doit obtenir un score supérieur ou égal à moins d'un écart-type en-dessous de la moyenne de la population prise comme référence (t-score 40).

Les soumissionnaires doivent proposer des normes en respectant la population de référence notamment selon le niveau de formation.

Des précisions doivent être fournies quant :

- Au niveau de formation de la population de référence ;
- À la taille et aux caractéristiques (sexe, régime linguistique, ...) de l'échantillon sur lequel s'est réalisée la normalisation ;
- À la moyenne et à l'écart-type pour chaque population de référence ;
- Aux scores standardisés en t-scores.

Les soumissionnaires doivent également fournir des informations sur les étapes de la construction du questionnaire et l'analyse d'items (indice de difficulté, pouvoir discriminant des items, distribution des scores, ...)

Traitement des résultats aux tests

Le traitement des résultats doit se faire automatiquement pour qu'ils soient immédiatement disponibles après la passation du test. Les résultats doivent être présentés obligatoirement sous la forme de scores standardisés (stanines et t-scores). Les scores normés (stanines et t-scores) doivent être présentés de manière schématique afin que le responsable du testing puisse donner un feed-back immédiat au candidat.

Un rapport clair et standardisé doit pouvoir être généré par le système informatique afin de faciliter la lecture et l'interprétation des résultats. Les rapports doivent être fournis sous forme digitale et imprimable en format PDF/Word dans les deux langues (néerlandais, français). Ils doivent être lisibles et compréhensibles pour des personnes non initiées.

La forme des rapports doit comporter les logos de Brusafe.

Un seul type de rapport est suffisant.

Démonstration

Les soumissionnaires doivent mettre à disposition un lien qui dirige les candidats vers une démonstration ou une explication (avec des images) du test proposé afin de leur permettre de se préparer au mieux à la passation du test.

L'installation et mise en œuvre de la solution ICT

Les tests doivent pouvoir être passés online, que ce soit depuis le domicile du candidat ou depuis nos locaux.

Pour chaque session de test, on doit prévoir une période (date et heure de début ainsi que date et heure de fin) durant laquelle la session est accessible aux candidats.

Le soumissionnaire fournira une API (application programming interface) permettant l'accès aux données de ses applications informatiques.

Cette API sera implémentée en respectant les standards du marché tels que REST ou SOAP. Elle sera sécurisée via un système d'authentification permettant de bloquer les accès indésirables.

L'API sera stable et fiable en garantissant la protection de l'intégrité des données de l'application informatique.

L'API sera complètement documentée (opérations, paramètres et schémas de donnée) grâce à un « guide du développeur » à destination du personnel IT.

Les données que nous devons récupérer sont les suivantes :

Login et mot de passe uniques générés par l'outil de tests, pour chaque candidat et session ;
Données permettant d'identifier exclusivement le candidat et la session à laquelle il a participé ;
Scores standardisés des candidats (scores aux dimensions et scores pour chaque sous dimension ou facette) : minimum t-score, stanine et z-score. Fournir les scores bruts est un plus ;

Rapports détaillés individuels comprenant du texte mais aussi des graphiques, des schémas, des images, des tableaux ; Rapport destiné uniquement au COR et pas aux candidats si passation à distance.

Informations disponibles sous divers formats : Word, PDF, Excel ;

Chaque candidat aura une clé d'identification unique et celles-ci seront chargées dans le système via l'API fournie par le soumissionnaire.

Le COR doit avoir une vue sur l'entièreté des candidats ayant passé les tests. Il doit être toutefois possible de rajouter des users qui n'ont vu que sur les candidats qui les concernent.

Les candidats doivent pouvoir passer le test également sur tablette.

Le soumissionnaire devra nous mettre au courant de toutes les adaptations auxquelles il procède (updates).

La maintenance de la solution ICT

- Entretien préventif : Comprend les mises à jour permettant de faire fonctionner le test.
- Entretien adaptatif : L'offre doit donner la possibilité d'adapter l'application proposée selon les remarques et besoins particuliers du Service du COR (erreurs orthographiques, consignes à préciser,...)
- Entretien correctif : Le soumissionnaire doit proposer une solution efficace en cas de problème lors de la passation des tests, que ceux-ci aient lieu en nos bâtiments ou au domicile du candidat. Le système doit permettre de récupérer les données en cas de pannes, de coupures de courant, de reboot pc,...

Le responsable des tests ou le candidat peut contacter le help-desk de l'adjudicataire par téléphone ou par mail lorsqu'il fait face à des problèmes pratiques afin de les résoudre le plus vite possible et ne pas interrompre le processus de sélection. Le soumissionnaire doit également décrire comment est assurée la continuité opérationnelle du système en cas de panne.

Lors d'un problème qui ne met pas en cause la continuité opérationnelle du système, le COR informe l'adjudicataire par écrit (fax, email). Celui-ci en 72 heures (week-end et jours fériés non-compris) à partir de l'envoi de la demande peut solutionner le problème.

Les entretiens préventif, adaptatif et correctif sont compris dans le prix global.

Formation pour les conseillers

Le cahier des charges prévoit en option autorisée pour une formation. La formation devra être dispensée aux membres du personnel du COR.

Cette formation comprendra trois volets :

1. La présentation et la description des tests ;
2. L'utilisation de l'application pour l'administration des tests et pour le traitement des résultats ;
3. L'analyse et l'interprétation des résultats.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché prend cours le lendemain de la notification de la conclusion du marché.

Durée estimée du marché : 1 an, reconductible 3 fois. La reconduction du marché se fait à la demande du PA.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

L'option est à créer sur mesure en partenariat avec le Pouvoir adjudicateur (et éventuellement ses partenaires).

L'option doit :

1. Se composer de tests permettant d'évaluer obligatoirement les capacités intellectuelles suivantes :

La capacité du candidat à raisonner à partir de concepts simples du niveau de la sixième année de l'enseignement secondaire professionnel

Logique et calcul : 25 questions

o La maîtrise des mathématiques (formules d'arithmétique et de géométrie de base, calculs de volumes, surfaces, calcul de pourcentages, des quantités, connaissance des abaques (Mètres /Litres)

o La capacité analytique et de raisonnement logique et de calcul (exemple : suites logiques de nombres et figures, règle de 3, ...)

Sciences : 10 questions.

o La capacité du candidat à utiliser lors d'une mise en situation les principes de base de la physique, de la mécanique et de la chimie (symboles et équations chimiques, changements d'état)

o Les connaissances en sciences (notions élémentaires en plomberie, en électricité, en chimie, ...)

L'orientation spatiale : 10 questions.

o Le test de raisonnement spatial permet d'évaluer l'habileté mentale du candidat à manipuler ces modèles et à présager ou à interpréter les changements spatiaux. Il peut notamment comprendre des manipulations de formes abstraites dans l'espace ou encore interroger sur la

prédiction de l'orientation spatiale prochaine que prendra une figure donnée. Cette faculté permet de rendre compte des qualifications du candidat à se repérer dans l'espace, à lire un plan ou un schéma.

2. Permettre l'évaluation de ces capacités en 45 questions avec un maximum de 70 minutes de passation (maximum 80 minutes consignes comprises) ;

3. Être informatisé ;

4. Être disponible en version française et néerlandaise (dans le bordereau en annexe, le PA distingue le poste 1 pour la version FR et le poste 2 pour la version NL) ;

5. S'adapter au niveau de formation du public concerné, à savoir le niveau 3 (absence de diplôme) et le niveau 2 (secondaire supérieur technique ou équivalent)

6. Fournir des normes sur un échantillon représentatif de niveau 3 et 2 avec mention des scores standardisés, de la moyenne et de l'écart-type ;

7. Proposer des solutions afin de répondre aux lois sur l'antiracisme et l'anti-discrimination.

Concrètement et en référence aux principes d'Universal Design, nous attendons principalement du soumissionnaire qu'il prenne en compte les aspects diversité dans la construction du test en prenant en compte les noms/prénoms, le genre, les origines, les orientations sexuelles, etc.

8. Le test doit être sous forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM). Pour chaque question, 4 réponses sont proposées et une seule est correcte. Le système de cotation doit être le suivant :

- 1 point pour chaque bonne réponse
- -1/3 de point pour chaque mauvaise réponse
- 0 point si pas de réponse

9. Les rapports doivent contenir :

Nom, prénom des candidats ;

Scores standardisés des candidats (scores pour chaque dimension): minimum t-score, stanine et z-score;

Rapports détaillés comprenant du texte mais aussi des graphiques, des schémas, des images, des tableaux ;

Informations disponibles sous divers formats : Word, PDF, Excel.

Le prix unitaire du crédit tient compte du travail réalisé pour la création du test.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 12/04/2022 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 12/04/2022 Local time: 10:30

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Etterbeek

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Ecole régionale et intercommunale de Police

Postal address: Rue du Planeur 10

Town: 1130 Haeren (Bru.)

Postal code: 1130

Country: Belgium

E-mail: jacques.gorteman@eripgip.be

Telephone: +32 25631453

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/03/2022